



Info-Regio AV:

Vision Mensuration Officielle et Introduction du nouveau modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV

La mensuration officielle s'est engagée dans un processus de profonde mutation. De septembre à novembre 2025, des manifestations d'information auront lieu dans différents endroits de Suisse sur deux thématiques importantes qui sont au coeur des modifications entreprises, à savoir:

- la Vision Mensuration Officielle: la vision, avec l'ensemble des développements qui y sont associés, a été élaborée en 2024 et est en consultation de mars à juin 2025. Le document final présentant la vision et les réflexions qui ont conduit à sa formulation seront présentés;
- le modèle de géodonnées de la mensuration officielle DMAV: les cantons pilotes ont faites de premières expériences et les présenteront. La suite du processus visant à introduire DMAV version 1.0 dans la Suisse entière sera également exposée.

La vision de la mensuration officielle et le passage à DMAV aura des conséquences sur la travail des spécialistes en mensuration.

L'Info-Regio AV commence à 15 heures et dure environ deux heures. L'apéritif qui suit est l'occasion de discuter et d'entretenir les contacts.

Lieux et dates des réunions, tous les mercredis de 15h à 17h , suivies d'un verre de l'amitié:

Olten	24.9.2025	Hotel ARTE, Riggienbachstrasse 10, 4600 Olten
Coire	1.10.2025	B12, Brandistrasse 12, 7000 Chur
Yverdon-les Bains	8.10.2025	HEIG-VD, Route de Cheseaux 1, 1401 Yverdon-les Bains
Zurich	22.10.2025	Volkshaus Zürich, Stauffacherstrasse 60, 8004 Zürich
Berne	29.10.2025	Hotel Ambassador, Seftigenstrasse 99, 3007 Bern
Saint-Gall	5.11.2025	Ostschweizer Fachhochschule, Rosenbergstr. 59, 9001 St. Gallen
Neuchâtel	12.11.2025	Hotel Beaulac, Esplanade Léopold-Robert 2, 2000 Neuchâtel
Bellinzona	19.11.2025	Auditorium BancaStato, Viale H. Guisan 5, 6501 Bellinzona

Lien pour l'inscription: <https://findmind.ch/c/Info-RegioAV2025-Login>

Cette formation continue pour les ingénieurs géomètres dans le cadre de leurs obligations professionnelles (art. 22, Ogéom) est recommandée par la Commission fédérale des ingénieurs géomètres



2 heures de formation continue reconnues